
Avant de commencer

Veillez envisager de présenter votre demande en ligne sur le site <https://www.ontario.ca/fr/page/registre-des-entreprises-de-lontario> puisqu'il s'agit d'un processus rapide et convivial qui vous facilitera la tâche. Voici les avantages des demandes en ligne : réponse plus rapide, avis immédiat de la réception de votre demande, possibilité d'utiliser une carte de débit ou de crédit et capacité de suivi de l'avancement de votre demande en ligne.

Si vous préférez remplir ce formulaire, vous devez le faire sur un ordinateur. Le formulaire est dynamique : il change en fonction de vos réponses aux questions. Vous pouvez sauvegarder le formulaire, mais vous ne pourrez l'imprimer qu'une fois tous les champs obligatoires remplis. Ces champs sont indiqués par un astérisque (*).

Si vous souhaitez former une société en commandite en Ontario, vous devez déposer une déclaration en vertu de la *Loi sur les sociétés en commandite*. Si une société en commandite formée à l'extérieur de l'Ontario souhaite exercer ses activités en Ontario, elle doit également déposer une déclaration en vertu de la *Loi sur les sociétés en commandite*.

Les sociétés en commandite ne sont pas constituées en société et sont soumises à la *Loi sur les sociétés en commandite* ainsi qu'aux autres lois applicables. Elles consistent généralement d'au moins un commandité, qui est responsable de toutes les dettes et obligations de l'entreprise, ainsi que d'un ou plusieurs commanditaires qui ont une responsabilité limitée au montant qu'ils cotisent ou acceptent de cotiser à la société en commandite.

Ce formulaire peut être rempli pour former une société en commandite de l'Ontario ou enregistrer une société en commandite extraprovinciale.

Avant de déposer votre déclaration, vous pouvez d'abord vérifier si le nom de votre société n'est pas déjà utilisé par une autre société, et, le cas échéant, où celle-ci est située dans les registres du ministère. Pour plus d'informations sur la recherche dans les dossiers publics ou sur la procédure de dépôt d'une déclaration, veuillez consulter [l'avis applicable](#).

Renseignements requis

Avant de remplir ce formulaire, veuillez vous assurer d'avoir à portée de main l'information suivante.

1. Renseignements d'ordre administratif sur la personne-ressource (nom, numéro de téléphone et adresse électronique). **Ces renseignements ne figureront pas dans les dossiers publics.**
2. Raison sociale.
3. Code d'activité principale du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Pour obtenir de plus amples renseignements sur le code SCIAN, veuillez consulter le site [SCIAN](#).
4. Adresse électronique officielle. **Ces renseignements ne figureront pas dans les dossiers publics.**
5. Adresse de l'établissement principal.
6. Nombre de commandités et renseignements sur les commandités (par exemple, nom, adresse aux fins de signification, etc.).
7. Autorité législative responsable, dans le cas d'une société en commandite extraprovinciale.
8. Renseignements sur la procuration, dans le cas d'une société en commandite extraprovinciale.
9. Des frais de 210 \$. Envoyez un chèque à l'ordre du ministre des Finances. Des frais de service s'appliquent pour tout chèque sans provision.

Remplir le formulaire

Type d'entité

Sélectionnez si vous êtes une société en commandite de l'Ontario ou une société en commandite extraprovinciale dans la liste déroulante des types d'entités.

Coordonnées

Veillez saisir le nom complet, le numéro de téléphone et l'adresse électronique de la personne-ressource. Ces renseignements ne figureront pas dans les dossiers publics. Le Ministère communiquera avec cette personne pour toute question au sujet de la présente demande. Les documents la concernant seront envoyés à son adresse électronique.

Raison sociale

Il vous incombe de vous assurer que votre raison sociale est conforme aux exigences de la *Loi sur les sociétés en commandite* et aux règlements. Veuillez consulter l'avis applicable pour connaître les règles et les restrictions propres aux noms de sociétés en commandite contenues dans la *Loi sur les sociétés en commandite*. Il se peut que vous deviez également obtenir le ou les consentements nécessaires à l'utilisation de la raison sociale. Si vous enregistrez un nom qui contrevient à la *Loi sur les sociétés en commandite et aux règlements*, ce nom peut faire l'objet de mesures de conformité.

Autorité législative responsable

Si vous êtes une société en commandite de l'Ontario, vous n'avez pas besoin d'indiquer l'autorité législative responsable.

Si vous êtes une société en commandite extraprovinciale formée à l'extérieur de l'Ontario ou du Canada, vous devez indiquer l'autorité législative responsable où la société a été formée. Cliquez sur la liste déroulante pour sélectionner le pays. Si vous choisissez le Canada ou les États-Unis, indiquez également la province ou l'État.

Code de l'activité principale

Votre activité principale est l'activité majoritairement réalisée sous cette raison sociale.

Le SCIAN et le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord. Veuillez consulter le site Web du SCIAN et sélectionner le code qui décrit le mieux l'activité principale de votre société, puis indiquez ce code dans ce formulaire. Le code d'activité du SCIAN est un numéro composé de deux à six chiffres qui correspond à l'activité principale d'une société. Vous devez sélectionner le code qui décrit le mieux l'activité principale de votre société. Par exemple, un code pour un salon de coiffure pourrait être « 812116 – salons de coiffure unisexes ». Le code SCIAN est requis en vertu de la *Loi sur les noms commerciaux* et de la *Loi sur les sociétés en commandite*; il figurera dans les dossiers publics déposés en vertu de ces lois.

Adresse électronique officielle

Une adresse électronique officielle est requise à des fins administratives et doit être valide. Tous les documents ou avis officiels et la correspondance destinés à la société en commandite visée par la présente demande seront envoyés à cette adresse électronique. En outre, le ministère retournera à cette adresse électronique les demandes qui ne sont pas correctement remplies.

Adresse de l'établissement principal

Si vous êtes une société en commandite de l'Ontario, inscrivez votre établissement principal en Ontario.

Répondez « Oui » si vous êtes une société en commandite extraprovinciale et que vous avez un établissement principal en Ontario. Indiquez ensuite l'adresse de votre établissement principal en Ontario. Autrement, répondez « Non » et indiquez l'adresse de votre établissement principal à l'extérieur de l'Ontario.

Commandités

Veillez indiquer le nombre de commandités. La société en commandite doit compter au moins un commandité. Le

commandité peut être un particulier, une personne morale, une entité enregistrée (tout enregistrement avec un NIE) ou une entité « autre ».

Si le commandité est un particulier, veuillez indiquer son nom complet et son adresse aux fins de signification.

Si le commandité est une personne morale ou une entité enregistrée, veuillez en indiquer le nom et le NMO ou le NIE, selon le cas.

Si le commandité est une entité « autre », veuillez en indiquer le nom complet et l'adresse aux fins de signification.

Procuration

Une **société en commandite extraprovinciale** formée sous une autorité législative hors Canada qui exerce des activités en Ontario doit signer une procuration. En outre, une société en commandite extraprovinciale formée sous une autorité législative au Canada qui exerce des activités en Ontario **sans y détenir un établissement** doit signer une procuration.

La procuration doit être signée pour nommer une personne résidant en Ontario, ou une société ayant son établissement principal ou son siège social en Ontario, comme mandataire et représentant de la société en commandite extraprovinciale.

Veuillez cocher la case qui confirme que vous êtes mandataire désigné. Le mandataire et représentant en Ontario doit garder la procuration signée et disponible à l'inspection à l'adresse indiquée dans la déclaration.

Si le mandataire et représentant est une personne, veuillez indiquer son nom complet ainsi que son adresse aux fins de signification en Ontario.

Si le mandataire et représentant est une personne morale ou une entité enregistrée (tout enregistrement avec un NIE), veuillez en indiquer le nom, le NMO ou le NIE, selon le cas, et l'adresse aux fins de signification en Ontario, ainsi que le nom complet et le poste du représentant de la personne morale ou de l'entité enregistrée.

Si le mandataire et représentant est une entité « autre », veuillez indiquer le nom complet et l'adresse aux fins de signification en Ontario de l'entité, ainsi que le nom complet et le poste du représentant de l'entité « autre ».

Autorisation

La personne-ressource doit confirmer que ce formulaire a été signé par la personne désignée.

Signature

Le formulaire doit porter la signature de tous les commandités. Le ou les noms du ou des commandités qui ont été saisis dans le formulaire s'afficheront automatiquement dans la première colonne de la section signature. Si le commandité est un particulier, le nom complet s'affichera. Si le commandité est une personne morale, une société en commandite ou une autre entité, le nom s'affichera.

Si l'associé est une société et un administrateur ou un dirigeant signe pour le compte de cette société, indiquez le nom complet de l'administrateur ou du dirigeant ainsi que son poste dans la deuxième colonne.

Si l'associé est une société en nom collectif, indiquez le nom complet et le poste du commandité qui signe pour le compte de la société en nom collectif. Vous pouvez saisir « Associé » comme poste dans la deuxième colonne.

Si l'associé est une entité « autre », indiquez le nom complet et le poste de la personne qui signe pour le compte de l'entité dans la deuxième colonne.

Si un mandataire signe pour le compte de l'associé, indiquez le nom complet du mandataire et indiquez « mandataire » comme poste dans la deuxième colonne.

Veuillez vous assurer que le formulaire est signé par toutes les personnes désignées dans la troisième colonne avant de le poster.

Soumission du formulaire

Lorsque vous avez terminé de remplir le formulaire, imprimez-le, obtenez la signature requise, puis envoyez-le par courrier au Ministère à l'adresse indiquée ci-dessous accompagné de votre paiement exact.

Demande retournée

Si votre demande est manuscrite, s'il manque le paiement ou les adresses électroniques requis, ou si vous utilisez le mauvais formulaire, elle ne sera pas traitée et vous sera retournée par courrier ordinaire. Dans ce cas, vous pourrez la présenter de nouveau par courrier ordinaire.

Toutefois, s'il manque toute autre information requise ou si le formulaire n'a pas été correctement rempli, il sera retourné par voie électronique aux fins de correction à l'adresse électronique qui y est indiquée. Pour soumettre à nouveau la demande, vous recevrez un lien vers le système d'enregistrement électronique des entreprises, où vous devrez effectuer la transaction par voie électronique. Lorsque vous soumettez à nouveau la demande, il est de votre responsabilité de réviser l'ensemble de la demande ainsi que de vous assurer que toutes les données sont exactes et répondent à toutes les exigences. Vous êtes également responsable d'obtenir les signatures requises, lorsque vous y êtes invité au cours de la transaction électronique. Aucuns frais supplémentaires ne seront facturés.

La date d'entrée en vigueur de la demande retournée qui est soumise à nouveau au Ministère correspondra à la date à laquelle une demande acceptable de dépôt est traitée par le Ministère. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter l'avis applicable.

Demande acceptée

Que vous ayez présenté votre demande par voie électronique ou par courrier, une fois que le Ministère reçoit votre demande et qu'elle est traitée avec succès, vous recevrez les documents officiels par courriel, y compris un reçu de paiement, le cas échéant, et une clé d'entreprise si l'entité n'en a pas encore obtenu une. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les documents, veuillez consulter l'avis applicable.

Ces documents seront envoyés à l'adresse électronique officielle de la personne morale ou de l'entité communiquée ainsi qu'à la personne-ressource mentionnée, à l'exception de la clé d'entreprise, le cas échéant, qui est uniquement envoyée à l'adresse électronique officielle.

Questions

Après avoir lu ces directives détaillées et l'avis applicable, si vous avez encore des questions, veuillez consulter le site <https://www.ontario.ca/fr/page/registre-des-entreprises-de-lontario> ou communiquer avec nous par [courriel](#). Vous pouvez aussi appeler ServiceOntario au :

- Téléphone : 416-314-8880 ou sans frais : 1-800-361-3223
- ATS : 416-325-3408 ou sans frais ATS : 1-800-268-7095